

ABANCOURT

INFO

EDITORIAL

Chers Abancourtoises et Abancourtois,

Trois sujets me tiennent à cœur en ce début d'année dont personne ne peut prédire ce qu'elle sera tant les risques sont grands de voir notre société profondément bouleversée. Le terrorisme, le chômage, un modèle social à bout de souffle, des dirigeants paniqués, ne nous poussent pas à l'optimisme.

Dans quelques jours vous serez appelés à voter pour les élections départementales. Les nouveaux cantons seront représentés par un binôme de conseillers départementaux en parité homme-femme. Cette nouvelle représentation réduira considérablement la représentation de la ruralité et fait la part belle à l'urbain. Outre qu'elle n'apporte aucune économie puisque le nombre de représentants cantonaux passe de 41 à 42, alors que les compétences même qui seront dévolues au département ne sont à ce jour pas connues.

Les budgets communaux vont être diminués alors que les communes ont toujours présenté (ce qui n'est pas le cas de l'Etat) des budgets en équilibre. La diminution de nos dotations en ce qui concerne la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat va diminuer progressivement sur 3 ans pour atteindre 30 % en 2017. Bien évidemment il est impensable de compenser cette perte par une hausse de la fiscalité du même ordre. Nous nous sommes engagés malgré cela à ne pas augmenter les taxes communales acquittées par les habitants car nous pensons que la charge fiscale est aujourd'hui beaucoup trop lourde. Nous devons pourtant poursuivre nos efforts d'investissements et faire travailler nos entreprises, mais le service rendu et attendu ne sera peut-être pas à la hauteur de ce que vous attendez.

Enfin, j'attache beaucoup d'importance au « vivre ensemble ». Or, tout ce qui faisait le charme de nos campagnes, nos petits chemins de randonnées où on se promène en famille dès que le temps se met au beau, ces chemins qui font partie de notre patrimoine communal sont aujourd'hui agressés, menacés et infréquentables. Chaque jour il y passe des « convois exceptionnels » dont l'exploitation agricole a besoin certes, mais qui ne bénéficie d'aucune remise en état de la part des utilisateurs comme c'était le cas il y a quelques années. L'effort pourtant mérite d'être fait car nous devons vivre ensemble !

SOMMAIRE

Edito	P.1
La municipalité	P.2
Abancourt en images	P.5
Informations pratiques	P.6
Etat civil	P.7
Infos mairie	P.8

Pour finir sur une note positive, je souhaite vous faire part de mon bonheur de travailler depuis plusieurs mois avec une nouvelle équipe municipale, volontaire, réfléchie et dévouée et en qui j'ai toute confiance.

Bonne lecture,

Très chaleureusement.

Votre maire : Jean Louis DOR



MUNICIPALITE

Les différents projets aboutissent progressivement : travaux sur la voirie, réhabilitation des abords de la gare et agrandissement des infrastructures scolaires sont à l'ordre du jour. Les évènements associatifs et célébrations historiques enrichissent la vie communale.

L'école d'Hennicourt : l'avancement.

Le projet se concrétise enfin ! Les différentes subventions, celle du Conseil Général de L'Oise (286 480 Euros), ainsi que celle du Conseil Régional de Picardie (165 824 Euros), ont été accordées, pour un coût global des travaux s'élevant à 758 784 Euros. L'étude ainsi que les marchés publics sont terminés.

Les travaux vont être répartis en trois tranches ; la première concernera la réalisation de la salle de restauration, la rénovation des trois classes de Hennicourt et la migration de la classe d'Abancourt.

Etant tenus par les congés scolaires, les travaux de rénovation se devront d'être parfaitement synchronisés et de respecter scrupuleusement les engagements de durée fixés. Ces travaux devraient commencer sur mars/avril 2015

Aménagement des abords de la gare.

Les travaux, débutés mi-octobre, sont maintenant terminés. Financés par le Conseil Régional de Picardie, par le Conseil Général de L'Oise ainsi que par la CCPV, ils ont consisté en l'agrandissement du parking et l'élargissement de la rue de la gare.

Une partie de ce parking est réservée aux véhicules légers, les accès ne permettant pas volontairement la circulation des Poids Lourds, qui eux, bénéficient d'emplacements de parking supplémentaires créés le long de la rue de la Gare.



Opération Voisins Vigilants.



La commune souhaite mettre en place l'Opération Voisins Vigilants. A ce titre le Capitaine OLIVIER est venu expliquer en quoi consistait cette démarche.

Ces voisins, dont les coordonnées sont transmises à la préfecture, tiennent informées les forces de l'ordre de toutes activités suspectes (véhicules aux comportements étranges, mouvements dans une maison dont les propriétaires sont en vacances)

Si cette démarche aboutit, des panneaux seront installés aux entrées de la commune avertissant de la mise en place de cette opération. Leur présence contribuera déjà à améliorer la sécurité en avisant les personnes mal intentionnées d'une surveillance accrue.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site <http://www.voisinsvigilants.org>

Stop Cambriolage

Cette application gratuite pour smartphone et sans abonnement, permet aux utilisateurs l'ayant téléchargée de déclarer toutes infractions ou délits en temps réel auprès de la gendarmerie. Ils peuvent aussi consulter différentes rubriques, conseils pour sécuriser leur domicile, conduite à tenir lors de départ en vacances entre autres.

Disponible en téléchargement sur Google Playstore ainsi que sur l'Apple Store.



Apple Store



Play Store

Célébration de l'armistice du 11 novembre 1918

Atmosphère de recueillement lors de cette célébration au monument aux morts, où le maire, au terme de son discours rendant hommage à tous ceux qui ont perdu la vie pour la liberté, a déposé une gerbe en compagnie de deux enfants. La musique de Formerie comme à son habitude était présente pour réhausser cette cérémonie.



MUNICIPALITE

L'édition 2014 s'est déroulée sous un franc soleil. Une trentaine de sportifs se sont rejoints devant la salle des fêtes en début d'après midi, les uns pour une marche, les autres pour une course à pied. Tous les participants se sont ensuite retrouvés autour d'une boisson chaude ainsi que d'une part de gâteau, préparés par les bénévoles organisateurs de cet événement. L'après-midi s'est déroulé dans le calme des jeux de société et des discussions, et s'est achevé par un repas pris en commun.



Voeux du maire

De nombreuses personnes ont assisté aux voeux du maire le samedi 17 janvier 2015. Le maire après être revenu sur les attentats du 7 et 8 janvier a dressé un rapide bilan socio-économique du pays, rappelant que la conjoncture obligera la commune à restreindre au maximum ses dépenses de fonctionnement ainsi qu'à modérer l'ampleur des nouveaux projets.

S'en est suivi une remise de récompenses à Mesdames Fournier et Dor, ainsi qu'à Monsieur Lebon, pour les services qu'ils rendent à la commune. La journée s'est terminée par un repas entre les personnels communaux.

Voeux du président de la CCPV

Jean-Louis Dor, maire de notre commune et président de la CCPV a présenté ses voeux dans la salle polyvalente de Feuquières, devant les élus de la Picardie Verte et en présence de Monsieur Vasselle, sénateur et président de l'Union des maires de l'Oise. La communauté de communes de la Picardie Verte est l'une des plus importantes de France avec 89 communes, 33 000 habitants et 633 km².



ABANCOURT EN IMAGES

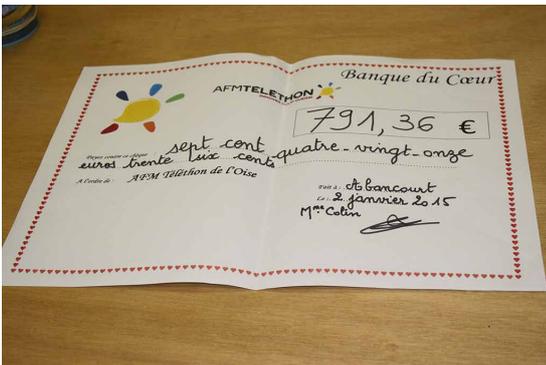
Arbre de Noël des Enfants



Repas des aînés



791,36 € récoltés pour le Téléthon



Le comité des fêtes organise vos loisirs



Récompenses lors des vœux du maire



INFOS PRATIQUES

Plantation et entretien des végétaux

Les haies ne doivent dépasser 2 mètres de hauteur et être distantes de 50 cm de la limite de propriété. En ce qui concerne les arbres, il faut respecter une distance de 2 mètres à la limite de la propriété.

Si ces plantations ne respectent pas ces distances, votre voisin peut en exiger l'arrachage ou bien l'élagage.



Tout propriétaire est tenu de couper les branches des arbres qui dépassent chez son voisin, qui lui ne peut en aucun cas le faire par lui même mais a le droit absolu d'en exiger la coupe. Dans le cadre d'une location, le locataire se doit d'assurer l'entretien et l'élagage des haies et arbres.

Les services de l'Assurance Maladie disponibles sur smartphone



l'Assurance Maladie
sécurité sociale

Les assurés déjà adhérents au compte ameli peuvent retrouver rapidement et en situation de mobilité les principaux services jusqu'à présent réservés aux seuls adhérents du compte sur internet :

- Suivi des remboursements de santé
- visualisation des attestations de droits, d'indemnités journalières, de relevés fiscaux
- visualisation des relevés de paiement de rente ou d'invalidité, commande d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie en cas de voyage en Europe
- contact par mail avec la CPAM
- accès aux services ameli-direct pour visualiser les coordonnées complètes et les horaires de consultation de plus de 70 professions médicales...



Pour accéder au site mobile : connectez vous sur ameli.moncompte.mobi ou bien flashez le QR code ci-contre.

Prêt immobilier

Comment choisir un prêt immobilier quand l'emprunteur est confronté à plusieurs propositions ?

Le taux d'intérêt n'est que l'une des composantes du prêt. Un écart de taux d'intérêt de 0,10 % ne représente que 5 à 6 euros pour 100 000 euros empruntés.

- Quelles autres questions se poser ?
- Le coût et le fonctionnement des assurances décès-invalidité et perte d'emploi : garanties et exclusions
- L'adaptabilité des mensualités : modulation et lissage du prêt
- Garanties : hypothèque et cautionnement
- Durée : ne pas oublier les durées « intermédiaires » de 18,19, 21 ou 22 ans

L'ADIL réalise des simulations financières pour aider les accédants à préparer leur projet.

Pour en savoir plus : ADIL 60 : 03.44.48.61.30 www.adil60.org

INFOS PRATIQUES



**ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

Conseil info logement

Durée du bail et congé du propriétaire :

Le bail est passé pour une durée de 3 ans pour les bailleurs, personne physique et 6 ans pour les bailleurs, personne morale.

Le propriétaire ne peut donner congé que pour la fin du bail avec un préavis de 6 mois.

Le congé doit être motivé par la reprise ou la vente du logement ou encore par un motif légitime et sérieux.

Le congé pour vente déclenche un droit de préemption au profit du locataire.

Conseil Info Energie :

Les poêles à pétrole permettent de chauffer moyennant de petites dépenses. C'est souvent ce que l'on croit, mais à tort. En effet, le pétrole figure parmi les énergies les plus chères et ce n'est que parce qu'il est acheté en petites quantités, mais régulièrement qu'il semble bon marché.

En outre, il dégage une combustion humide qui dégrade l'air ambiant et qui risque d'endommager le logement.

On peut diminuer la température de chauffe d'un logement la nuit de 3° soit une température de 16°. Le gain énergétique constaté du fait de cet « éco-geste » est en moyenne de 62 € par an.

ADIL - Espace INFO -> ENERGIE de l'Oise : 17 rue Jean Racine - 60000 Beauvais

Tel 03.44.48.61.30 – Site internet: www.adil60.org

AGENDA

**Soirée dansante du Comité des Fêtes
Samedi 21 mars**

**Repas du Comité des Cheveux Blancs
Dimanche 12 avril**

**Cérémonie du souvenir
Vendredi 8 mai**

**Repas dansant de l'ASLA
Samedi 9 mai**

**Kermesse scolaire
Dimanche 21 juin**

**Fête et repas de la Saint Jean
Vendredi 26 juin**

**Tournoi de pétanque
semi-nocturne de l'ASLA
Samedi 27 juin**

**Repas Champêtre
Mercredi 14 juillet**

**Brocante
Dimanche 26 juillet**

ETAT-CIVIL

Naissance :

28 octobre 2014 - Maël, Sylvain Fabien LIMARE - né à Beauvais

Décès :

8 décembre 2014 - Andrée, Henriette PARMENTIER - décédée à Abancourt

13 janvier 2015 - Christiane, Geneviève, Adrienne CARLE veuve QUENEUILLE - décédée à Beauvais

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le lundi de 16h00 à 17h30
Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le mardi et le jeudi de 16h00 à 18h30
Le samedi de 10h00 à 11h00

Permanence téléphonique en journée au 03 44 04 21 74
E-mail : mairie@abancourt.fr

Permanences maire ou adjoints :

Le mardi de 17h30 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 11h00

Le jeudi de 17h30 à 18h30

Par ailleurs le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

Numéros d'urgence

GENDARMERIE

17 ou 03 44 04 50 17

SAMU

15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)

SERVICES PUBLICS

**Communauté de communes
de la Picardie Verte**

Standard : 03 44 04 53 90

Assainissement : 03 44 04 53 93

Animation : 03 44 04 56 05

Déchets : 03 44 04 53 97

CPAM

08 20 90 41 12

Trésor public

03 44 46 17 72

EDF-GDF

08 10 33 30 60

Assistante sociale : Mme BOUTILLIER

Rendez-vous à prendre au 03 44 10 80 00

Pôle Solidarité

Des permanences sont organisées sur rendez-vous par les assistantes sociales (Madame BOUTILLIER ou Madame DUBUIS)

Les lundis après-midi à la mairie de Formerie

Le 1er mardi de chaque mois, le matin, à la mairie de Abancourt